



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

SECRETARIAT GENERAL



RAPPORT



9eme FORUM NATIONAL SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

« Inclusion et accès numérique pour un Burkina Faso résilient »

Rapport général du Forum national sur la Gouvernance d'Internet (FNGI 2021) « Inclusion et accès numérique pour un Burkina Faso résilient »

12/11/2021	Durée : 9H00-13H00	Lieu : Bobo-Dioulasso
ORGANISATEURS	Association IGF-Burkina MDENP / Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication (DGTIC)	
TYPE DE RENCONTRE	Forum	
Cérémonie officielle d'ouverture		
Président de cérémonie	Monsieur Anfana TRAORE, Conseiller Technique représentant Madame la Ministre de l'économie numérique, des postes et de la transformation digitale (MENPTD)	
Membres du présidium	Monsieur Tontama Charles MILLOGO, Monsieur le Président de l'Autorité de régulation des communication électroniques et des postes (ARCEP)	
	Monsieur Galiam Sidi Mohamed OUEDRAOGO, Directeur Général des Infrastructures de Communications Electroniques (DGICE)	
	Monsieur Roch Omar BOUGOUMA, Directeur Général des TIC (DGTIC)	
	Monsieur Hermann OUEDRAOGO, Président de IGF-Burkina	

1. Mot introductif du Président d'IGF Burkina

Monsieur Hermann OUEDRAOGO s'est dit honoré de la présence de tous les participants en présentiel et en ligne. Il a également exprimé sa joie de se retrouver une deuxième fois dans la ville de Bobo pour l'organisation de ce forum. Insistant sur l'actualité du thème de cette année, il a souligné que malgré l'évolution des infrastructures mises en place, l'accès et l'inclusion numérique restent toujours un défi, raison pour laquelle d'autres efforts doivent être consentis pour faciliter l'accès et l'inclusion numérique à toute la population du Burkina Faso. Bien qu'elle n'était pas prévue pour 2021, l'école sur la gouvernance de l'internet a été organisée pendant deux (2) jours au profit de quarante (40) stagiaires exclusivement de Bobo précise Monsieur OUEDRAOGO. Pour terminer, il a remercié Madame la Ministre en charge de l'économie numérique et Monsieur le président de l'ARCEP pour leur accompagnement et soutiens multiformes en saisissant l'occasion pour leur remettre des cartes de membres d'honneur à IGF-Burkina.

2. Mot du Directeur Général des technologies de l'information et de la communication

Monsieur Roch Omar BOUGOUMA a exprimé sa gratitude à Madame la Ministre ainsi qu'aux membres du Conseil de cabinet, ses remerciements à Monsieur le Président de l'ARCEP pour l'accompagnement et à IGF-Burkina pour la collaboration ainsi qu'aux DSI et participants pour l'assiduité renouvelée. Il a ensuite sollicité l'accompagnement de l'ARCEP pour la tenue des prochaines éditions de l'école nationale sur la gouvernance de l'internet en marge du forum en rappelant que l'organisation de l'école permet de constituer une masse critique de personnes averties sur les questions de gouvernance d'internet qui pourront être des relais d'IGF-Burkina dans leurs localités et/ou services respectifs.

3. Discours du président de l'ARCEP

Monsieur Tontama Charles MILLOGO, après ses mots de bienvenue, a exprimé toute sa joie de parrainer la 9^{ème} édition du FNGI. Il a tenu à remercier IGF-Burkina pour le combat qu'elle mène pour la tenue du forum, le ministère à travers la DGTIC qui accompagne IGF-Burkina pour l'atteinte des objectifs. Il a réitéré l'engagement de son institution à soutenir ces activités. Le président de l'ARCEP a interpellé l'Etat et le secteur privé, chacun en ce qui concerne le rôle qu'il doit jouer pour permettre l'accessibilité à internet à toutes les couches de la population du Burkina Faso. Pour terminer, Monsieur le Président a pris l'engagement de prendre en charge cinq (5) stagiaires parmi ceux qui ont pris part à la récente école sur la gouvernance de l'internet à la prochaine formation des formateurs sur la gouvernance de l'internet à Ouagadougou.

4. Discours d'ouverture

Monsieur Anfana TRAORE, Conseiller technique représentant Madame la Ministre, a livré le discours d'ouverture officielle. Ce discours, en introduction remercie tous les participants à ce forum, les partenaires, les acteurs de la presse et les maisons de communication pour leurs contributions. Monsieur le conseiller technique a refait la genèse de la gouvernance d'internet. Il a rappelé que notre forum national découle de celui de Tunis qui a mis la base de l'organisation des fora nationaux dans nos régions. L'idée d'une gouvernance de l'internet a été décidée il y a quinze (15) ans aux Nations Unies. La tenue de cette 9^{ème} édition est signe que le Burkina Faso n'a pas raté le train de la gouvernance d'internet. Il a invité tous les Burkinabè à vraiment s'approprier la gouvernance d'internet pour que nos besoins soient

SESSION LIMINAIRE : Généralité sur la gouvernance d'internet et IGF Burkina

Président IGF-Burkina	Monsieur Hermann OUEDRAOGO
------------------------------	----------------------------

Le président d'IGF-Burkina a fait une présentation sommaire de la gouvernance d'internet et d'IGF-Burkina en tant qu'association. Les objectifs à atteindre, l'écosystème à mettre en place, la prise en compte de nos besoins dans la gouvernance mondiale. Monsieur OUEDRAOGO a précisé qu'IGF-Burkina s'est créée quelques temps après IGF-Monde et depuis quatre (4) ans le ministère en charge de l'économie numérique l'accompagne dans l'organisation du Forum. Il a rajouté que l'association IGF-Burkina est fonctionnelle et a invité les participants à y adhérer.

PANEL : « Inclusion et accès numérique pour un Burkina Faso résilient »

Modérateur	Monsieur Galiam Sidi Mohamed OUEDRAOGO, DGICE
Panélistes	DEGNE Drissa, Secrétaire Général adjoint d'IGF-Burkina
	Monsieur Inoussan BOLY, Membre de l'Association Burkinabè des Consommateurs de services Electroniques (ABCE)
	Monsieur Jean-Baptiste MILLOGO, Directeur exécutif du BFIX
	Monsieur Franck W. KIEMDE, Directeur technique par intérim du PAV-BF

SYNTHESE DES DISCUSSIONS

Monsieur Galiam OUEDRAOGO, modérateur du panel, après une brève introduction à présenter ses imminents panélistes. En introduction, il a rappelé que l'économie dans le monde et au Burkina Faso ne peut fonctionner sans le numérique, cela s'est beaucoup matérialisé depuis l'avènement de la pandémie à coronavirus. Il a défini la résilience comme la résistance face aux difficultés.

Monsieur Idrissa DEGNE, a entretenu les participants sur certains indicateurs. Il a précisé que le Burkina Faso a été sélectionné comme pays pilote pour des indicateurs de l'inclusion numérique et ces indicateurs tournent autour de quatre (4) points.

Les taux en général sont assez acceptables soit environ d'un pourcentage global de 39% d'inclusion numérique, 35% en milieu rurale, 40% pour la jeunesse, 0 à 1% pour les personnes âgées et les réfugiés. Ces taux montrent que nous sommes sur la bonne voie de l'inclusion même si beaucoup reste à faire pour atteindre la barre de 70 à 80% d'inclusion numérique. Le Burkina Faso a un taux d'existence des lois de 80% et 46% pour la vulgarisation de ces lois. Pour les paiements digitaux, le pays est à 30%, 39% en termes d'innovation, 26% en termes de connaissance de base du numérique, 9% en connaissances littéraires sur le numérique. IGF-Burkina pense que le gouvernement devrait faciliter le financement des start-Up, miser sur le secteur privé pour la production de contenu locaux afin d'enrichir notre patrimoine de données locales.

Monsieur Inoussan BOLY, a précisé que l'association a eu sa reconnaissance officielle le 30 décembre 2013. L'ABCE a pour devoir l'adoption des mesures juridiques, la création d'un cadre de concertation autour de la consommation des services électroniques, la sensibilisation et la formation des consommateurs, réduire les contraintes d'accès et augmenter la qualité de service rendu au consommateur. L'ABCE reçoit régulièrement un certain nombre de griefs que les consommateurs des services électroniques reprochent aux opérateurs. Il s'agit :

- de la défaillance dans la fourniture des services ou non fourniture des services ;
- du manque de fluidité des appels téléphoniques ;
- du faible débit de connectivité ;
- du coût élevé des services ;
- de la facturation d'appels du service clientèle ou d'appels non émis ;
- de la réception de messages intempestifs notamment à contenu publicitaire ;
- de la limitation de la durée de consommation des crédits d'accès à internet.

L'ABCE pour permettre une meilleure vie au consommateur des services électronique, en termes de plaidoyers propose :

- la mise en place de mécanismes permettant l'effectivité d'une véritable concurrence entre les opérateurs de télécommunication ;
- la mise en place d'un environnement économique numérisé ;
- le lobbying auprès des institutions habilitées (MENPTD, ARCEP, etc.) aux fins d'engager des actions permettant de mieux protéger les usagers de services de communication électronique notamment la conservation des avantages des consommateurs ;
- la reconnaissance d'une action (judiciaire) de groupe ou « class action » en matière de consommation et de concurrence car inaccessibilité des consommateurs à la

CONCLUSIONS

- Exploiter au maximum la capacité fournie par le PAV afin de baisser les coûts de la connectivité.
- Implanter des infrastructures de communication partout dans le pays pour permettre l'accès à tous et réduire la fracture numérique.
- Sensibiliser continuellement les populations sur l'importance de prendre soins des infrastructures déployées.
- Mettre en place un mécanisme pour plus de visibilité de l'ABCE afin qu'il soit réellement le porte-voix des consommateurs.
- Identifier ou mettre en place une compétence auprès de laquelle on peut se plaindre en cas de défaillance services des entreprises de fourniture d'internet.
- Synergie d'actions sur les projets similaires dans le domaine de l'économie numérique pour mieux atteindre les objectifs visés.

Le rapporteur général

Patindé Victor MJ. OUEDRAOGO